

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAÂCY-SUR-MARNE

Séance du 12 avril 2021

Nombre de membres
en exercice : 19

L'an deux mil Vingt et un et le douze avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme VEYSSET Katy – Maire**.

Qui ont pris part à la
délibération : 17

Présents :

Date de la
convocation :
08/04/2021

Mme VEYSSET Katy, Maire
M. DOS SANTOS Jacques - Mme MONTAMBAULT Sylvie – M. POMMERY Steeve - Mme DIOGO Angélique – Adjoint

Date d'affichage :
08/04/2021

M. HAZE Eric — M. MATTIUZ Jean-Pierre – Mme DELACOURT Dominique – M. LEBRUN Alain –
Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne – M. POMMERY Terry - Mme LEBEGUE Anne-Sophie – M.
CAPDEVILLE Bernard – Mme MARS Laetitia –

Absents excusés :

Mme ESCULIER Dorys, donnant pouvoir à M. POMMERY Steeve,
M. BARBIER François,
Mme BROCARD Marie-Laure, donnant pouvoir à Mme LE BEGUE Anne-Sophie,
Mme TETEREL Marine, donnant pouvoir à Mme DIOGO Angélique,

Absent :

M. BEZ Jean-Marc,

Secrétaire de séance : M. DOS SANTOS –
Secrétaire auxiliaire : M. BRIGNOU

Délibération n°2021/04/01 Désignation du Président pour le vote du Compte Administratif 2020

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme DIOGO Angélique, comme Président pour le vote du Compte Administratif 2020.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie certifiée conforme, SAÂCY-SUR-MARNE le 16/04/2021.

Publication du :
16/04/2021

Le Maire,
KATY VEYSSET



Accusé de réception en préfecture
077-217703974-20210412-2021-04-01-DE
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAACY-SUR-MARNE

Séance du 12 avril 2021

Nombre de membres
en exercice : 19

Qui ont pris part à la
délibération : 16

Date de la
convocation :
08/04/2021

Date d'affichage :
08/04/2021

L'an deux mil Vingt et un et le douze avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme DIOGO Angélique – Adjointe**.

Présents :

M. DOS SANTOS Jacques - Mme MONTAMBAULT Sylvie – M. POMMERY Steeve - Mme DIOGO Angélique – Adjointes
M. HAZE Eric — M. MATTIUZ Jean-Pierre – Mme DELACOURT Dominique – M. LEBRUN Alain – Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne – M. POMMERY Terry - Mme LEBEGUE Anne-Sophie – M. CAPDEVILLE Bernard – Mme MARS Laetitia –

Absents excusés :

Mme ESCULIER Dorys, donnant pouvoir à M. POMMERY Steeve,
M. BARBIER François,
Mme BROCARD Marie-Laure, donnant pouvoir à Mme LE BEGUE Anne-Sophie,
Mme TETEREL Marine, donnant pouvoir à Mme DIOGO Angélique,

Absent :

Mme VEYSSET Katy, Maire.
M. BEZ Jean-Marc,

Secrétaire de séance : M. DOS SANTOS –
Secrétaire auxiliaire : M. BRIGNOU

**Délibération n°2021/04/02
Vote du Compte Administratif 2020**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme DIOGO Angélique, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Mme VEYSSET Katy, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

CA 2020		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	996 258,40	a	1 382 763,88
	Section d'investissement	B	1 116 680,06	b	1 179 118,46
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	i	52 854,37 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	j	73 607,18 (si excédent)
		-		-	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 112 938,46	= G+H+I+J	2 688 343,89
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	k	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	l	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	996 258,40	= G+I+K	1 435 618,25
	Section d'investissement	= B+D+F	1 116 680,06	= H+J+L	1 252 725,64
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 112 938,46	= G+H+I+J+K+L	2 688 343,89

Accusé de réception en préfecture
077-217703974-20210412-2021-04-02-DE
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021

- 2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4°) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie certifiée conforme, SAÛCY-SUR-MARNE le 16/04/2021.

Publication du :
16/04/2021

Le Maire,
KATY VEYSSET



Accusé de réception en préfecture
077-217703974-20210412-2021-04-02-DE
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAÂCY-SUR-MARNE

Séance du 12 avril 2021

Nombre de membres
en exercice : 19

Qui ont pris part à la
délibération : 17

Date de la
convocation :
08/04/2021

Date d'affichage :
08/04/2021

L'an deux mil Vingt et un et le douze avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme VEYSSET Katy – Maire**.

Présents :

Mme VEYSSET Katy, Maire.
M. DOS SANTOS Jacques - Mme MONTAMBAULT Sylvie – M. POMMERY Steeve - Mme DIOGO Angélique – Adjoint
M. HAZE Eric — M. MATTIUZ Jean-Pierre – Mme DELACOURT Dominique – M. LEBRUN Alain –
Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne – M. POMMERY Terry - Mme LEBEGUE Anne-Sophie – M.
CAPDEVILLE Bernard – Mme MARS Laetitia –

Absents excusés :

Mme ESCULIER Dorys, donnant pouvoir à M. POMMERY Steeve,
M. BARBIER François,
Mme BROCARD Marie-Laure, donnant pouvoir à Mme LE BEGUE Anne-Sophie,
Mme TETEREL Marine, donnant pouvoir à Mme DIOGO Angélique,

Absent :

M. BEZ Jean-Marc,

Secrétaire de séance : M. DOS SANTOS –
Secrétaire auxiliaire : M. BRIGNOU

Délibération n°2021/04/03 Approbation du Compte de Gestion 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme VEYSSET Katy, Maire,
Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que le compte est exact,
1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie certifiée conforme, SAÂCY-SUR-MARNE le 16/04/2021.

Publication du :
16/04/2021

Le Maire,

KATY VEYSSET

Accusé de réception en préfecture
077-217703974-20210412-2021-04-03-D
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAÂCY-SUR-MARNE

Séance du 12 avril 2021

Nombre de membres
en exercice : 19

Qui ont pris part à la
délibération : 17

Date de la
convocation :
08/04/2021

Date d'affichage :
08/04/2021

L'an deux mil Vingt et un et le douze avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme VEYSSET Katy – Maire**.

Présents :

Mme VEYSSET Katy, Maire.
M. DOS SANTOS Jacques - Mme MONTAMBAULT Sylvie – M. POMMERY Steeve - Mme DIOGO Angélique – Adjoints
M. HAZE Eric — M. MATTIUZ Jean-Pierre – Mme DELACOURT Dominique – M. LEBRUN Alain –
Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne – M. POMMERY Terry - Mme LEBEGUE Anne-Sophie – M.
CAPDEVILLE Bernard – Mme MARS Laetitia –

Absents excusés :

Mme ESCULIER Dorys, donnant pouvoir à M. POMMERY Steeve,
M. BARBIER François,
Mme BROCARD Marie-Laure, donnant pouvoir à Mme LE BEGUE Anne-Sophie,
Mme TETEREL Marine, donnant pouvoir à Mme DIOGO Angélique,

Absent :

M. BEZ Jean-Marc,

Secrétaire de séance : M. DOS SANTOS –

Secrétaire auxiliaire : M. BRIGNOU

Délibération n°2021/04/04
Affectation du résultat d'exploitation

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme VEYSSET Katy, Maire,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 439 359,85 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter, à l'unanimité, le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	386 505,48 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	52 854,37 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	439 359,85 €
(si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	
D 001 (besoin de financement)	0.00 €
R 001 (excédent de financement)	136 045,58 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	0.00 €
Excédent de financement	0.00 €

Accusé de réception en préfecture
077-217703974-20210412-2021-04-04-DE
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021

Besoin de financement F	= D+E	0,00 €
AFFECTATION = C	= G+H	439 359,85 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		380 000.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002		59 359,85 €
DEFICIT REPORTE D 002		0.00 €

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie certifiée conforme, SAÛCY-SUR-MARNE le 16/04/2021.

Publication du :
16/04/2021

Le Maire,
KATY VEYSSET



Accusé de réception en préfecture
077-217703974-20210412-2021-04-04-DE
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAÂCY-SUR-MARNE

Séance du 12 avril 2021

Nombre de membres
en exercice : 19

Qui ont pris part à la
délibération : 17

Date de la
convocation :
08/04/2021

Date d'affichage :
08/04/2021

L'an deux mil Vingt et un et le douze avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme VEYSSET Katy – Maire**.

Présents :

Mme VEYSSET Katy, Maire.
M. DOS SANTOS Jacques - Mme MONTAMBAULT Sylvie – M. POMMERY Steeve - Mme DIOGO Angélique – Adjoints
M. HAZE Eric — M. MATTIUZ Jean-Pierre – Mme DELACOURT Dominique – M. LEBRUN Alain –
Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne – M. POMMERY Terry - Mme LEBEGUE Anne-Sophie – M.
CAPDEVILLE Bernard – Mme MARS Laetitia –

Absents excusés :

Mme ESCULIER Dorys, donnant pouvoir à M. POMMERY Steeve,
M. BARBIER François,
Mme BROCARD Marie-Laure, donnant pouvoir à Mme LE BEGUE Anne-Sophie,
Mme TETEREL Marine, donnant pouvoir à Mme DIOGO Angélique,

Absent :

M. BEZ Jean-Marc,

Secrétaire de séance : M. DOS SANTOS –

Secrétaire auxiliaire : M. BRIGNOU

Délibération n°2021/04/05
Provisions pour créances douteuses

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le compte « 6817 » dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants » est utilisé lorsque le recouvrement d'une créance, bien que certaine dans son principe et son montant (absence de contestation du débiteur) est compromis (difficultés financières du débiteur, retard de paiement...).

La créance douteuse se distingue alors de la créance irrécouvrable. Cette dernière suppose une perte certaine et définitive de la créance alors que la créance douteuse suppose une probabilité de non recouvrement.

L'article R 2321-2 du CGCT 3° précise que pour l'application de l'article précité, une provision doit être constituée par délibération de l'assemblée délibérante lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur comptes de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, à hauteur du risque d'irrécouvrabilité estimé par la collectivité à partir d'informations communiquées par le comptable.

La dotation des provisions pour créances douteuses constitue une dépense obligatoire.

Le service de gestion comptable de Coulommiers précise que le montant des provisions doit s'élever à 15% au moins des créances non recouvrées de plus de 2 ans. Un état des restes a été envoyé à nos services : il en ressort que le total des dettes de plus de 2 ans s'élève à 4 593,20€. La trésorerie conseille l'inscription en provision de la somme de 2 233€ correspondant aux années les plus anciennes (1999, 2014, 2015).

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE de provisionner la somme de 2233 € à inscrire au compte 6817 « dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants » pour créances douteuses.

CHARGE Madame le Maire de procéder au mandatement de cette dépense.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie certifiée conforme, SAÂCY-SUR-MARNE le 16/04/2021.

Publication du :
16/04/2021

Le Maire,

KATY VEYSSET

Accusé de réception en préfecture
077-217703974-20210412-2021-05-DE
Date de télétransmission : 16/04/2021
Date de réception préfecture : 16/04/2021



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAÂCY-SUR-MARNE

Séance du 12 avril 2021

Nombre de membres
en exercice : 19

Qui ont pris part à la
délibération : 17

Date de la
convocation :
08/04/2021

Date d'affichage :
08/04/2021

L'an deux mil Vingt et un et le douze avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme VEYSSET Katy – Maire**.

Présents :

Mme VEYSSET Katy, Maire.
M. DOS SANTOS Jacques - Mme MONTAMBAULT Sylvie – M. POMMERY Steeve - Mme DIOGO Angélique – Adjoint
M. HAZE Eric — M. MATTIUZ Jean-Pierre – Mme DELACOURT Dominique – M. LEBRUN Alain –
Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne – M. POMMERY Terry - Mme LEBEGUE Anne-Sophie – M.
CAPDEVILLE Bernard – Mme MARS Laetitia –

Absents excusés :

Mme ESCULIER Dorys, donnant pouvoir à M. POMMERY Steeve,
M. BARBIER François,
Mme BROCARD Marie-Laure, donnant pouvoir à Mme LE BEGUE Anne-Sophie,
Mme TETEREL Marine, donnant pouvoir à Mme DIOGO Angélique,

Absent :

M. BEZ Jean-Marc,

Secrétaire de séance : M. DOS SANTOS –

Secrétaire auxiliaire : M. BRIGNOU

Délibération n°2021/04/06

**Vote du taux des taxes locales directes
et approbation du Budget Unique 2021**

Madame le Maire rappelle que la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THp) dès 2021 au niveau local, a eu les conséquences suivantes :

- ✓ L'affectation aux communes de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) a pour but de compenser cette suppression.
- ✓ La TFPB départementale ne correspondant pas exactement à la perte de THp de la commune, il est prévu un dispositif d'équilibrage, sous la forme d'un coefficient correcteur.
- ✓ La commune conserve le produit de la TH sur les résidences autres que principales (résidences secondaires, logements vacants...) mais pour les impositions établies au titre des années 2021 et 2022, le taux de TH appliqué sur le territoire de la commune est égal au taux appliqué sur son territoire en 2019.

A noter que le transfert de la part départementale de TFPB impliquera que le taux de TFPB que la commune votera à compter de 2021 comprendra la somme des taux communal et départemental.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les taux des taxes locales directes, et décide, à l'unanimité, de les fixer pour l'année 2021, comme suit :

Foncier Bâti :	2020 : 19,54 %,	2021 : 37,54 % *
Foncier Non Bâti :	2020 : 42,07 %,	2021 : 42,07 %.

* dont le taux départemental 2020 de 18%.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Budget Unique 2021, présenté par Mme VEYSSET, Maire, et qui s'équilibre en recettes et en dépenses.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie certifiée conforme, SAÂCY-SUR-MARNE le 16/04/2021.

Publication du :
16/04/2021

Le Maire,
KATY VEYSSET

Accusé de réception en préfecture
077-217703974-20210412_0210416
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021

